

laboratoire de recherches sur le sol de la Ferme Expérimentale du Dominion, à Swift Current, Saskatchewan. Les aspects de ce travail qui reçoivent une attention particulière sont les problèmes de l'humidité du sol, de l'enrayement de l'érosion et de la fertilité du sol. Certaines recherches sur le sol se poursuivent également en collaboration avec les universités de chacune des Provinces des Prairies.

#### PROJETS HYDRAULIQUES.

Le développement des ressources en eaux de surface pour fins agricoles a une importance majeure dans un programme de rétablissement agricole et les fermiers et les ranchers dans les zones de sécheresse en ont largement bénéficié. Le but de ces projets est d'assurer un approvisionnement d'eau permanent en emmagasinant au moyen de fosses et de digues les eaux gonflées du printemps, pour fins ménagères, abreuvoirs et irrigation. La première importance de ce genre de projet est de permettre l'élevage du bétail dans des régions où il serait autrement impossible. Ce travail est surveillé par le comité des Eaux de Surface, dont les quartiers généraux sont à Regina, Sask. Le personnel du comité comprend des fonctionnaires du ministère fédéral de l'Agriculture et de la branche des droits hydrauliques de chacune des Provinces des Prairies.

En vertu du programme de rétablissement, deux genres de projets sont mis en œuvre: petits projets sur les fermes particulières et de plus grands projets pour usage en commun. Les petits projets consistent en excavations ou fosses, digues sur les petits cours d'eau et travaux d'irrigation à la construction desquels les fermiers reçoivent gratuitement les services du génie et des secours financiers proportionnés à la grandeur de l'entreprise. La base des secours financiers est de 4½ cents la verge cube de terre excavée en plus de sommes additionnelles pour le travail dans la roche et l'achat de matériaux. Le maximum de secours pour les divers types de projets est de \$75 par fosse, \$150 par digue servant d'abreuvoir et \$350 par réseau d'irrigation. Lorsque deux ou plusieurs fermiers coopèrent à l'établissement d'un projet mitoyen, le maximum peut être porté à \$500. Pour les grandes entreprises le secours est basé sur le mérite de chacune; quelquefois il s'élève au coût total de construction.

Le comité des Eaux de Surface reçoit les demandes de secours. Les projets de petite envergure, une fois approuvés, sont soumis aux autorités provinciales concernées, pour autorisation définitive. Les travaux de génie et le secours financier sont défrayés à même le fonds de rétablissement. Les projets de grande envergure sont soumis au ministère fédéral de l'Agriculture pour l'approbation final du ministre.

**Progrès des projets hydrauliques de petite envergure.**—Depuis l'inauguration du programme en 1935 jusqu'au 15 janvier 1938, 11,392 demandes de secours pour projets de petite envergure ont été reçues. Au cours de la même période, 4,285 de ces projets ont été achevés, dont 2,541 fosses, 1,414 digues pour l'abreuvement du bétail et 330 projets d'irrigation. La superficie à irriguer représentée par 330 petits projets d'irrigation est d'environ 12,000 acres. La majeure partie servira à la culture de fourrage pour le bétail.

**Progrès des projets hydrauliques de grande envergure.**—Les plus grands projets comprennent la construction de digues d'emmagasinage ou travaux d'irrigation pour les corps légalement constitués en corporations comme par exemple les municipalités rurales et les districts d'irrigation. Dans certains cas des secours ont été accordés pour travaux de réparation et d'extension des réseaux déjà existants là où la disparition des approvisionnements d'eau pourrait entraîner des difficultés graves. Le principe fondamental qui préside au choix des plus grands projets d'irrigation est d'assurer le maximum d'avantages avec le minimum de frais.